



Dépistage des troubles visuels chez l'enfant

SÉLECTION DE RESSOURCES

Avec le soutien de



SELECTION DE RESSOURCES DU SERVICE UNIVERSITAIRE DE PROMOTION DE LA SANTÉ UCLouvain/IRSS-RESO



Cette sélection de ressources consacrée aux dépistages des troubles visuels chez l'enfant a été réalisée à la demande l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Cette sélection a été réalisée par Dominique Doumont et a été mise en page par Théophile Pitsaer.

Pour citer ce document :

Doumont, D. (2022). Dépistage visuel chez l'enfant. *Sélection de ressources*. Woluwé-Saint-Lambert: UCLouvain/IRSS-RESO, 7p.

Le dépistage visuel chez l'enfant : les recommandations de l'Association Francophone de Strabologie et d'Ophtalmologie Pédiatrique (AFSOP)

Type de publication :	Article
Disponibilité :	En ligne
Référence :	Lequeux L., Thouvenin D., Couret C. & et al. (2021). Le dépistage visuel chez l'enfant : les recommandations de l'Association Francophone de Strabologie et d'Ophtalmologie Pédiatrique (AFSOP). <i>Journal Français d'Ophtalmologie</i> , vol.44, n°2, pp. 244-251.

« À l'ère du photo dépistage, une actualisation des recommandations sur les méthodes de dépistage visuel chez l'enfant devenait nécessaire. Nous exposons dans cet article les recommandations établies suite au travail d'un groupe d'experts de l'AFSOP en février 2019. Les enfants à risque de développer une amblyopie organique précoce doivent bénéficier d'un examen ophtalmologique au cours du premier mois de vie. Les enfants à risque de développer une amblyopie fonctionnelle doivent bénéficier d'un examen ophtalmologique avec mesure de la réfraction sous cycloplégie entre l'âge de 12 et 15 mois. À tout âge, un enfant présentant des signes d'appel de pathologie oculaire ou des signes fonctionnels doit bénéficier d'un examen ophtalmologique dans un délai rapide. Pour les enfants ne présentant ni facteur de risque ni signe d'appel, un examen de dépistage systématique doit être réalisé par un orthoptiste entre l'âge de 3 et 4 ans. Cet examen doit comprendre une mesure de l'acuité visuelle, un test à l'écran et une mesure de la réfraction par appareil de photo dépistage. L'enfant est adressé à l'ophtalmologiste uniquement en cas d'anomalie à l'examen de dépistage, selon les critères suivants : acuité visuelle < 5/10, ou plus d'une ligne d'écart interoculaire, et/ou anomalie au test de l'écran, et/ou valeurs de réfraction au photo dépistage < -3 D ou > +2,5 D pour la sphère, > 1,5 D pour l'astigmatisme et > 1 D d'anisométrie. Enfin, une mise au point sur les normes réfractives de l'enfant en fonction de l'âge et les conditions d'utilisation des appareils de photo dépistage est également réalisée. »

→ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0181551220305945%20>

Dépistage des troubles visuels chez l'enfant de 0 à 3 ans en médecine générale : élaboration d'un outil par méthode Delphi

Type de publication :	Thèse
Disponibilité :	En ligne
Référence :	Hidden A. (2020) Dépistage des troubles visuels chez l'enfant de 0 à 3 ans en médecine générale : élaboration d'un outil par méthode Delphi. <i>Médecine humaine et pathologie</i> , 124 p.

« **Introduction :** Le médecin généraliste est le principal acteur du suivi de l'enfant. Le dépistage des troubles visuels fait partie intégrante de ce suivi, mais il semble être peu réalisé en pratique.

Objectif : Nous avons souhaité réaliser, à partir des recommandations, un outil clinique de dépistage des troubles visuels chez l'enfant de 0 à 3 ans adapté aux soins primaires, fondé sur l'expertise de médecins généralistes.

Méthode : Selon la méthode Delphi, nous avons évalué le degré d'accord de 20 médecins généralistes par échelle de cotation, lors de 2 tours de questionnaires. Les propositions n'ayant pas obtenu le consensus et celles jugées appropriées associées à des commentaires discordants ont été reformulées dans le second questionnaire. Le consensus final a été conclu au 2ème tour suite à la stabilité des résultats.

Résultats : Un consensus final entre les experts a été obtenu pour 51 propositions sur 62. Ces résultats suggèrent que la plupart des tests recommandés sont applicables en médecine générale. L'analyse secondaire des

commentaires a permis de recueillir les principaux freins à l'exécution du dépistage notamment le manque de connaissances, le manque de temps, et l'absence de matériel pour effectuer le dépistage.

Conclusion : À partir du consensus et des commentaires des experts, nous avons élaboré un outil clinique de dépistage des troubles visuels des enfants de 0 à 3 ans, destiné aux médecins généralistes. Cet outil comprend une fiche mémo simple et accessible, une notice et une liste du matériel nécessaire. Nous supposons que la diffusion généralisée d'un tel outil favoriserait la réalisation du dépistage. Des futurs travaux de recherches pourraient évaluer l'applicabilité de cet outil en consultation de médecine générale puis son impact sur la pratique du dépistage en soins primaires. »

→ <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02527115/document>

Rapport mondial sur la vision

Type de publication :	Rapport
Disponibilité :	En ligne
Référence :	Rapport mondial sur la vision [World report on vision] (2020). Genève : Organisation mondiale de la Santé, p. 192.

« La demande mondiale de soins oculaires devrait considérablement augmenter dans les décennies à venir, ce qui représente défi de taille à relever pour les systèmes de santé. Malgré une action concertée ces trente dernières années, il reste encore des obstacles importants à surmonter. Le Rapport mondial sur la vision cherche à inciter les pays à l'action afin de relever ces défis en proposant des soins oculaires intégrés centrés sur la personne comme approche propice au renforcement des systèmes de santé, qui constitue la base des prestations de service permettant de répondre aux besoins de la population. Les soins oculaires intégrés centrés sur la personne correspondent aux services de soins oculaires qui sont gérés et proposés dans le cadre d'un continuum d'interventions de promotion de la santé, de prévention, de traitement et de réadaptation face à un large éventail d'affections oculaires ; ces services sont coordonnés à tous les niveaux et dans les différents lieux de soins, que ce soit au sein du secteur de la santé ou au-delà, compte tenu des besoins tout au long de la vie. Les soins oculaires intégrés centrés sur la personne contribueront également à l'instauration de la couverture sanitaire universelle (CSU) et à la réalisation de l'Objectif de développement durable 3 (ODD3) : 'Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge' »

→ <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516570>

Dépistage des troubles visuels de l'enfant

Type de publication :	Article
Disponibilité :	En ligne
Référence :	Lequeux L., Thouvenin D. & Bonifas C. (2019). Dépistage des troubles visuels de l'enfant. <i>Revue Francophone d'Orthoptie</i> , vol.12, n°4, pp. 163-167.

« À l'ère des photoscreeners, une actualisation des recommandations sur les méthodes de dépistage visuel chez l'enfant devenait nécessaire. Nous exposons dans cet article les règles pratiques simples de réalisation des examens de dépistage en fonction de l'âge de l'enfant, de sa situation clinique ainsi que les critères et les délais d'adressage à l'ophtalmologiste. »

→ <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1876220419301189?via%3Dihub>

Dépistage visuel de l'enfant : revue de la littérature	
Type de publication :	Article
Disponibilité :	En ligne
Référence :	Stoll N., Speeg-Schatz C. & Sauer A. (2019). Dépistage visuel de l'enfant : revue de la littérature. <i>Journal Français d'Ophthalmologie</i> , vol.42, n°10, pp. 1116-1123
<p>« Chez l'enfant, les anomalies réfractives et l'amblyopie sont les deux causes les plus fréquentes de déficience visuelle évitable. Leur dépistage est primordial, d'autant plus qu'il existe une période dite « sensible » durant laquelle la maturation des voies visuelles n'est pas terminée. Le pronostic visuel de l'enfant dépendra donc de son âge, de la durée de la privation visuelle et du délai de prise en charge. Le dépistage visuel entre dans une démarche de santé publique mais il existe des disparités territoriales importantes concernant son organisation et les moyens utilisés. Nous avons réalisé une revue de la littérature afin d'établir un état des lieux des moyens disponibles et d'améliorer les pratiques. »</p>	
<p>→ https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0181551219304334</p>	

Dépistage des troubles neuro sensoriels de l'enfant de 0 à 6 ans en pratique de médecine générale	
Type de publication :	Dossier documentaire
Disponibilité :	En ligne
Référence :	Guillet P., Cosset E., Hays D., & et al. (2018). Dépistage des troubles neuro sensoriels de l'enfant de 0 à 6 ans en pratique de médecine générale. Groupes Qualité Pays de la Loire, 13 p.
<p>« Les troubles neurodéveloppementaux (TND) : La nouvelle classification retenue par la HAS est le DSM-5. Elle remplace la CIM-10 dont les critères diagnostiques appartiennent aux troubles envahissants du développement (TED). Le diagnostic s'appuie sur deux dimensions symptomatiques : des déficits persistants de la communication et des interactions sociales ainsi que le caractère restreint et répétitif des comportements, des intérêts ou des activités.</p> <p>Les TND regroupe désormais : les troubles du développement intellectuel, les troubles de la communication, le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH), les troubles spécifiques des apprentissages (les « dys »), les troubles moteurs et l'autisme 'troubles du spectre de l'autisme' (TSA).... »</p>	
<p>→ https://apimed-pl.org/contenu/uploads/2018/11/Dossier-doc.Depistage-Tr-neurosensoriels-enfants-VF.pdf</p>	

Dépistage des troubles visuels chez l'enfant. Guide pratique.	
Type de publication :	Guide pratique
Disponibilité :	En ligne
Référence :	<i>Dépistage des troubles visuels chez l'enfant. Guide pratique.</i> Société Française de Pédiatrie, juin 2009, 21 p.

« Le dépistage des troubles visuels, dès les premiers mois de la vie, peut permettre de repérer très tôt les situations à risque d'amblyopie, cause la plus fréquente de mauvaise vision unilatérale chez l'enfant. L'objectif est de dépister, par des examens simples, réalisables par le médecin de l'enfant, des anomalies pour la plupart réversibles sous traitement dans les toutes premières années de la vie, permettant de faire passer la prévalence de l'amblyopie de 3% à 1%. Par ailleurs, la précocité du diagnostic d'amblyopie est essentielle à la réussite de la rééducation, qui est d'autant plus efficace que la prise en charge est précoce. Chez l'enfant plus grand, le dépistage de troubles visuels, en particulier des troubles de la réfraction, reste de première importance du fait de la prévalence élevée de ces troubles (20%), responsables de difficultés scolaires et de gêne dans la vie courante. Les recommandations actuelles en matière de dépistage visuel font appel à la compétence de l'ensemble des professionnels de santé au contact de l'enfant. » Ce guide composé de fiches pratiques sert de repère aux professionnels dans le dépistage des troubles visuels chez l'enfant.

→ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Depistage_des_troubles_visuels_chez_l_enfant.pdf

Déficits visuels : dépistage et prise en charge chez le jeune enfant

Type de publication :	Rapport
Disponibilité :	En ligne
Référence :	Arnaud C., Bursztyn J., Charlier J., & et al.. Déficits visuels : dépistage et prise en charge chez le jeune enfant. Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). 2002, 398 p.

« Ce document présente les travaux du groupe d'experts réunis par l'Inserm dans le cadre de la procédure d'expertise collective, pour répondre aux questions posées par la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) sur le dépistage et la prise en charge des déficits visuels chez le jeune enfant. Il s'appuie sur les données scientifiques disponibles en date du dernier semestre 2001. Près de 1 500 articles et documents ont constitué la base documentaire de cette expertise. »

→ https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-01570672/file/INSERM_2002_deficit_visuel.pdf

Dépistage précoce des troubles de la fonction visuelle chez l'enfant pour prévenir l'amblyopie

Type de publication :	Recommandations
Disponibilité :	En ligne
Référence :	ANAES/Service recommandations et références professionnelles (2002). Dépistage précoce des troubles de la fonction visuelle chez l'enfant pour prévenir l'amblyopie. 13p.

« Ces recommandations concernent le dépistage des troubles visuels chez l'enfant de moins de 6 ans. Elles ont été élaborées à la demande de la Direction Générale de la Santé dans le but de préciser l'âge optimal du dépistage et ses modalités. Elles sont destinées à tous les professionnels susceptibles de s'impliquer dans ce dépistage : pédiatres, médecins généralistes, médecins des centres de protection maternelle et infantile, médecins et infirmières scolaires, ophtalmologistes, orthoptistes. »

→ https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/Amblyopie_recos.pdf

Institut de Recherche Santé Société (IRSS)
Université catholique de Louvain
UCLouvain/IRSS-RESO

Bâtiment « École de Santé Publique » - 4ème étage
Clos Chapelle-aux-Champs 30 boîte B1.30.14
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Horaires du centre de documentation du RESO :

Lundi : 9h - 13h
Mardi : 9h - 13h
Mercredi : 9h - 13h
Jeudi : 13h30 - 17h
Vendredi : /

reso@uclouvain.be

www.uclouvain.be/reso

